



PTI et école

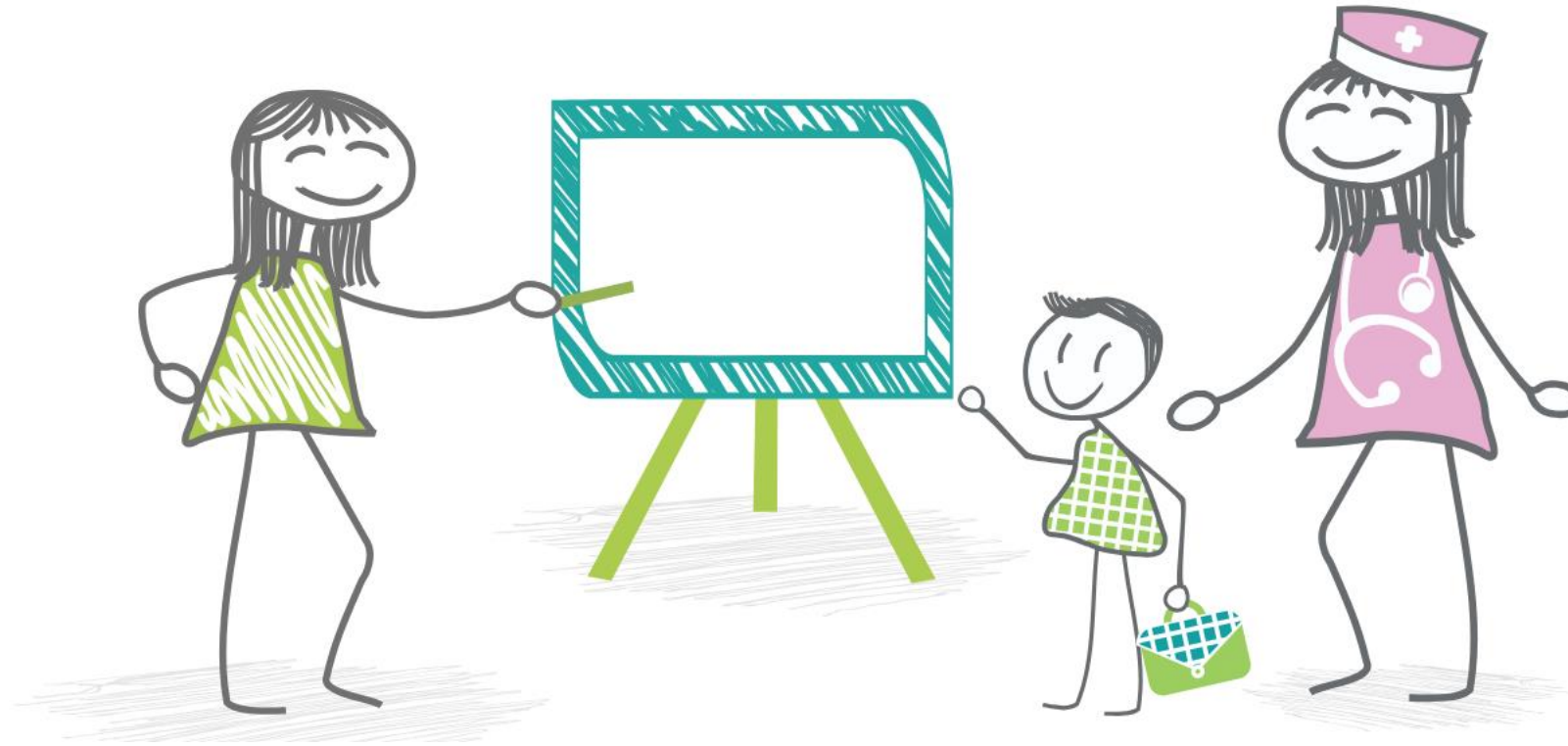
Qu'est-ce qui change dans la scolarité quand on a un PTI ?

19 juin 2025 – MAP 16 – PTI et école

Dr Caroline Neyraud (Bordeaux, France)



Prescrire un PAI



Projet d'Accueil Individualisé

Document écrit qui précise les adaptations à apporter à la vie de l'enfant ou adolescent en collectivité (crèche, école, collège, lycée, centre de loisirs), peut concerner le temps scolaire et le temps périscolaire. (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F21392>)

A l'entrée dans un établissement :

« Le PAI est élaboré à chaque entrée dans une école (...) pour la durée de la scolarité dans le même établissement, sous réserve de la transmission des éléments nécessaires (...) à chaque rentrée scolaire. »

« Le chef d'établissement est responsable de l'application du PAI. »

« Le partage d'information est autorisé mais non obligatoire. Seules les conséquences de la maladie utiles à la mise en œuvre du PAI (et non le diagnostic) doivent être connues pour permettre l'accompagnement dans la collectivité. »

A chaque rentrée scolaire :

« Le médecin qui suit l'enfant actualise chaque année si modification la fiche de conduite à tenir en cas d'urgence. Fournit les documents médicaux nécessaires (...) : ordonnance de moins de 3 mois, +/- courrier. »

« [Les parents] fournissent les éléments nécessaires à la mise à jour du PAI (...) : nouvelle ordonnance valable un an, fiche « Conduite à tenir en cas d'urgence », trousse d'urgence avec les matériels nécessaires et les médicaments dont la date de péremption a été vérifiée. La validité d'une ordonnance ne dépassant pas un an, elle doit être obligatoirement renouvelée en fin de validité pour permettre légalement l'administration des médicaments par le personnel. Le PAI reste valide en début d'année scolaire en attendant les éléments décrits ci-dessus. »

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo9/MENE2104832C.htm> (circulaire du 10/02/2021)

Projet d'Accueil Individualisé

Conséquences de la maladie

I. Conséquences de la maladie ou affection, essentielles et utiles pour la compréhension

Purpura Thrombopénique Immunologique (PTI), maladie auto-immune pouvant induire un risque hémorragique (peau et muqueuses surtout) et une certaine fatigabilité.

Cela nécessite une vigilance sur les risques de chocs violents ou de traumatismes.

Il peut s'avérer nécessaire d'aménager le temps scolaire ainsi que la pratique de certaines activités sportives.

Des consultations médicales, des contrôles de prises de sang, ou de courtes hospitalisations sont susceptibles de générer des absences ponctuelles, programmées ou imprévues.

Aménagement du temps de présence

☒ **Inaptitude partielle ou totale d'activité ou aménagement de l'activité (EPS, activités manuelles ...) Joindre le certificat d'inaptitude d'EPS**

La pratique de l'EPS est autorisée en dehors des périodes d'aggravation. Elle doit être aménagée pour éviter les chocs violents :

contre indication des sports violents (rugby, arts martiaux, sports de combat...), natation autorisée en dehors de la pratique des plongeurs et de l'apnée.

Aménagement de l'environnement

☒ **Récréation et interours :**

☐ précautions vis-à-vis du froid ☐ soleil ☒ jeux, bousculades

Projet d'Accueil Individualisé

Aménagement à l'extérieur

IV. Aménagements à l'extérieur de l'établissement : le PAI doit suivre l'enfant sur ses différents lieux de vie collectifs lors des

- ☒ Déplacements scolaires (stade, restauration scolaire, etc.) et stages
- ☐ Déplacements pour examens
- ☒ Sorties sans nuitée
- ☒ Sortie avec nuitée (classes transplantées, voyages scolaires, séjours, etc.)

Ordonnance jointe "Petits moyens d'hémostase en cas d'urgence"

Soins

☒ Fiche « Conduite à tenir en cas d'urgence » jointe (cf page 5)

☐ Autres soins :

☒ Existence d'une trousse d'urgence

- Contenu : ☒ PAI (obligatoire) ☒ Ordonnance ☒ Traitements ☐ Pli confidentiel à l'attention des secours

PAI : Conduite à tenir en urgence

Contre-indications : Aspirine, AINS, injections IM

Saignement extériorisé

Comprimer de façon efficace pendant plusieurs minutes.

Appliquer de la glace

Gros hématome cutané

Arnica ou Hemoclar (pentosane polysulfate)

Glucosé à 30% + compresses

Saignement de nez

Position assise

Comprimer

Appliquer de la glace

Mèches hémostatiques
Blocksang ou pommade
HEC (phénazone, hamamélis, acide tannique)

Douleur

Paracétamol 15 mg/kg/6h

**Hématome volumineux inhabituel
Saignement extériorisé
Premier jour des règles**

EXACYL ampoule 500 mg = 5 ml ou 1000 mg = 10 ml ou cp 500 mg
SPOTOF ampoule 1g = 10 ml
30 mg/kg/j en 2 prises, matin et soir
2-3 jours jusqu'à amélioration

**Poussée de saignement important
ET thrombopénie < 10 G/L**

**Après avis du médecin référent :
discuter**

Perfusion d'immunoglobulines
OU Solupred 4 mg/kg/j, max 100 mg/j, matin et midi pendant 4 jours
OU Dexaméthasone 20 mg/m²/j, matin et midi pendant 4 jours

PAI : La trousse d'urgence

« Les trousse d'urgence doivent être accessibles pour le scolaire, le périscolaire ou l'extrascolaire, dans un lieu repérable par tous et non accessible aux élèves. »

« A chaque sortie, les trousse d'urgence et les PAI doivent être emportés (...) par le professeur accompagnateur. »

PAI : de la maternelle à l'école élémentaire

- Enfants de 1 à 5 ans :
- Pétéchies, hématomes, épistaxis (30%), hématurie ou ménométrorragies (7%), et très rarement des hémorragies profondes intracérébrales ou abdominales (<5%).
- Après une infection ou un vaccin
- Réassurance
- Lien direct
- Moyens non médicamenteux
- Trucs et astuces

PAI : du collège au lycée

- Présentation plus insidieuse
- Plus de manifestations immunopathologiques
- Plus de traitements de seconde ligne

« Il appartient aux personnels de (...) l'établissement de mettre en œuvre les conditions de continuité de la scolarisation de l'élève, **en particulier la transmission des documents pédagogiques par tout moyen, notamment numérique.** »

- Aménagement pour les épreuves du brevet ?

En cas de fatigue et de lenteur à l'exécution dans les PTI chroniques : demander un tiers-temps pour aménager les examens, sur le PAI.

- Pas d'indication systématique d'APADHE
- Moyens non médicamenteux
- Trucs et astuces

EPS à l'école

« Les aménagements de la pratique de l'EPS doivent s'appuyer sur un certificat d'inaptitude partielle ou totale en EPS, sans pour autant dispenser systématiquement du cours. »

CERTIFICAT

Je soussignée, Docteur XXX, certifie que **l'enfant XXX** née le XXX, ne présente pas de contre-indication médicale pour pratiquer le Sport XXX, pour l'année 2024-2025.

Sa maladie entraine un risque hémorragique et justifie des mesures préventives. Prévoir de remettre à l'éducateur sportif de l'établissement scolaire ou du club, le livret « Sport et PTI » et une trousse d'urgence « Petits moyens d'hémostase ».

Un professionnel des Activités Physiques Adaptées (APA) peut être contacté pour aider à aménager les activités sportives, selon l'âge et le tempérament de l'enfant ou de l'adolescent, pour éviter les chocs violents: contact@o-cyto.org

Certificat fait à XXX le XXX pour servir et faire valoir ce que de droit.

Docteur XXX

CERTIFICAT MÉDICAL D'APTITUDE PARTIELLE (ou d'inaptitude totale) À LA PRATIQUE DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

MAP16

Les circulaires n° 2019-129 du 26-9-19, du 29-12-20 et du 17-7-20 rappellent que seuls les handicaps ne permettant pas à l'intéressé une pratique adaptée entraînent une dispense d'épreuve. De nombreuses épreuves adaptées existent pour pallier une inaptitude partielle ou un handicap.
L'aptitude partielle permet la pratique des activités physiques, avec adaptation. L'inaptitude totale n'autorise pas la pratique des activités physiques, mais ne dispense pas de présence au cours. La dispense de présence à un cours d'EPS est un droit accordé exclusivement par le chef d'établissement.
Pour favoriser la santé de l'élève, il convient de préserver l'activité physique même en présence de restrictions médicales. Le professeur d'EPS ou des écoles à toute compétence pour adapter son cours, les contenus, les évaluations aux possibilités et ressources réelles de l'élève.

Je soussigné(e) _____, docteur(e) en médecine, certifie avoir examiné ce jour l'élève _____ né(e) le ____ / ____ / ____ scolarisé(e) en classe de _____ au collège / lycée (nom de l'établissement) _____ à _____ (ville) et avoir constaté que son état de santé entraîne :

CI-après, cocher et compléter les champs adéquats. Remplir le plus précisément possible ce certificat : il permettra aux enseignants d'EPS de pouvoir proposer, pour pallier une aptitude partielle ou un handicap selon les capacités citées, une des épreuves adaptées existantes (exemples : augmentation des temps de récupération, diminution de la quantité de travail, adaptation de l'espace de jeu, utilisation de matériel approprié, modification du barème, ...) ou une activité de substitution.

○ UNE APTITUDE PARTIELLE À LA PRATIQUE DE L'EPS :

du ____ / ____ / ____ au ____ / ____ / ____ inclus.

Cette aptitude partielle nécessite une adaptation aux possibilités de l'élève.

1. Indiquer ce que l'élève PEUT FAIRE dans le cadre d'une pratique physique :

- FONCTIONS : ☐ marcher ☐ courir ☐ sauter ☐ lancer ☐ lever ☐ porter

Précisions : _____

- DOSAGE DE L'EFFORT : ☐ intense et bref ☐ prolongé (durée limitée à _____)

Arrêt ponctuel de l'activité dès signe : ☐ d'essoufflement ☐ de fatigue ☐ de douleur

Précisions : _____

- CONTEXTES PARTICULIERS : ☐ milieu aquatique ☐ altitude ☐ en hauteur ☐ autre

Précisions : _____

- ADAPTATIONS DE L'ACTIVITÉ :

☐ Adaptation suivant conditions climatiques (pollution, froid sec,...)

Adaptations pour la gestion ☐ du temps ☐ de l'espace ☐ des interactions sociales ☐ des consignes

Adaptations pour troubles ☐ de l'équilibre, ☐ de la coordination ☐ de la concentration ☐ autres

Précisions : _____

- AMÉNAGEMENT(S) POSSIBLE(S) :

☐ Activités physiques permettant un allègement du corps : ☐ natation ☐ vélo ☐ autre(s) : _____

☐ Activités physiques avec déplacements limités et/ou dans l'axe

☐ Activités physiques ne sollicitant pas certaines articulations (les citer) : _____

☐ Activités physiques de renforcement musculaire

☐ Activités physiques de relaxation / étirements

Remarques pouvant aider l'enseignant d'EPS à la mise en place d'activités adaptées :

2. Indiquer ce que l'élève PEUT FAIRE en l'absence de possibilité de pratique physique :

☐ aider pour l'arbitrage ☐ juger ☐ observer ☐ aider pour organiser ☐ autre(s) : _____

○ UNE INAPTITUDE TOTALE À LA PRATIQUE DE L'EPS :

du ____ / ____ / ____ au ____ / ____ / ____ inclus.

Nombre de cases cochées en chiffre : _____ et en lettres : _____

En cas de non production d'un nouveau certificat, à l'issue de cette période, l'élève sera considéré apte à la reprise de la pratique de l'EPS. Les médecins de santé scolaire sont destinataires des certificats médicaux délivrés lorsqu'une inaptitude est prononcée pour une durée supérieure à trois mois consécutifs ou cumulés.

Fait à _____ le ____ / ____ / ____ Cachet et signature médecin prescripteur

Activités physiques

L'association O'CYTO est heureuse de vous présenter le livret « Sport et PTI ».

Le Purpura Thrombopénique Immunologique est une maladie rare.

Elle est très bien connue des médecins et généralement des patients et de leur famille qui savent en gérer les manifestations. En raison du risque hémorragique, les jeunes voient leurs habitudes de vie modifiées notamment dans la pratique des activités physiques et sportives.

L'objectif de ce livret est de favoriser l'intégration de ces jeunes au sein des structures où ils ont envie de pratiquer une activité sportive, que ce soit à l'école ou dans les clubs.

Ce que vous allez lire devrait vous aider, intervenants sportifs, à lever les freins qui pourraient naître autour de cette maladie, et trouver en équipe, des pistes pour accompagner de façon personnalisée leur projet sportif.

Je suis persuadé que vous le lirez avec la plus grande attention et qu'il vous aidera à accueillir dans les meilleures conditions ces jeunes pour qui le sport représente un réel bénéfice !

Serge Laborde
Président de l'association O'CYTO.

Remerciements pour leur participation au STAPS, au CEREVANCE et au laboratoire LFB BIOMEDICAMENTS.



Sport et PTI

Avoir un purpura thrombopénique immunologique et faire du sport comme les autres



Documents en ligne



PAI vierge
Eduscol



Fiche d'urgence vierge
Eduscol



Certificat Sport et PTI
CEREVANCE



Livret Sport et PTI
CEREVANCE



PAI PTI
CEREVANCE



Fiche d'urgence
CEREVANCE



Certificat EPS
Académie de Bordeaux

Remerciements



Cécile Rouquie
E-APA, O'Cyto



Sophie Loppinet
Bruno Belly-Faux
Centre scolaire CHU de Bordeaux



Centre scolaire
Unité d'enseignement
Éducation Nationale

Equipe du CEREVANCE



centre de référence
maladies rares

